



COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200594-20240514-240514_006-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/05/2024

Publication : 23/05/2024



DELIBERATION N° 240514 _006

OBJET : FINANCES : DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA CCFE DANS LE CADRE DE L'OPERATION « MON CENTRE BOURG »

L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE, LE QUATORZE MAI à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du théâtre Marcel Pagnol, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 mai 2024

Nombre de Conseillers présents (y compris ceux ayant donné procuration) : 28

Ladite délibération a été adoptée à l'unanimité des votants (Monsieur le Maire ne prend pas part au vote).

Présents : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Jeanine RONGERE - Michel FAURE - Maryvonne MOUNIER - Ludovic PADUANO - Annie CHAPUIS - Pierre THOLLY - Marie-Christine BERTHOLLET - Hervé LASSABLIÈRE - Christiane BRUYAT - Florence PAILLEUX - Frédéric BERTHET - Nathalie JOUBAND - Isabelle POULARD - Cyril D'IPPOLITO - David BOURKAIB - Christian BLANCHARD - Christine MONTAGNY - Maxime PEILLER.

Absents ayant donné procuration : René GRANGE à Marie-Christine BERTHOLLET - Thierry PONCHON à Cyril D'IPPOLITO - Corinne CHEVRON à Maryvonne MOUNIER - Emmanuelle NEEL à Michel NEEL - Mickaël HATRON à David BOURKAIB - Juliette BERTHET à Frédéric BERTHET - Gérard HAEGY à Christine MONTAGNY - Yves GORD à Christian BLANCHARD.

Absente excusée : Aline CIZERON

Secrétaire élu pour la session : Michel FAURE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment en ses articles L.5214-16 V et L.1111-10 III ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes Forez-Est ;

Vu le projet de territoire de la Communauté de Communes de Forez-Est, et notamment son action n°22 ;

Vu le règlement d'attribution des fonds de concours validé par la décision n°75-2020 du Président de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 20 mai 2020 ;

Vu la délibération n°2021.020.30.06 du Conseil communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 30 juin 2021, portant approbation du programme "Mon Centre-Bourg" ;

Vu le budget primitif validé par délibération n°2022.011.07.12, notamment l'opération 102 "Habitat Mon Centre-Bourg" à destination des communes ;

Vu le dossier de candidature de la Commune de Chazelles-sur-Lyon en date du 13 décembre 2023, sollicitant l'attribution d'un fonds de concours pour son projet de réhabilitation / création de logements ou d'amélioration du cadre de vie ;

Vu la délibération n°2024.039.27.03 du Conseil communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 27 mars 2024, portant attribution / versement de fonds de concours "Mon Centre Bourg" à la Commune de Chazelles-sur-Lyon dans le cadre de la politique habitat de Forez-Est ;

La Commune de CHAZELLES-SUR-LYON a déposé un dossier de candidature en date du 13 décembre 2023, sollicitant l'attribution d'un fonds de concours pour son projet de réhabilitation / création de logements ou d'amélioration du cadre de vie. Le projet consiste notamment en la

démolition de l'ancien hôpital en friche pour la construction de logements (environ 65 logements avec 30 % de logements sociaux) et d'équipements publics (France Services, médiathèque, agence postale ...). Le coût total de l'opération est estimé à 3 650 000 €.

La Communauté de Communes, dans le cadre de sa compétence "habitat" a délibéré le 27 mars dernier pour apporter son soutien financier dans la limite de l'enveloppe votée au budget primitif.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la demande de sollicitation du fonds de concours prévu dans le cadre du programme "Mon Centre Bourg" d'un montant de 150 000 € ;
- **AUTORISE** Monsieur Michel NEEL, 1^{er} adjoint, à prendre toute mesure et signer tout document nécessaire à la sollicitation de ce fonds de concours.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Monsieur le Maire,
Pierre VERICEL



Le secrétaire de séance,
Michel FAURE